

CONTACT TERRITOIRES

CHARLES GUENÉ
SÉNATEUR DE LA HAUTE-MARNE

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018

AU SOMMAIRE

- ❖ Contact Présidentiel
- ❖ Une rentrée nationale et internationale
- ❖ 1958-2018 : 60^{ème} anniversaire de la constitution de la V^o République
- ❖ Congrès des Maires de la Haute-Marne
- ❖ Le statut de l'élu : présentation des rapports au Sénat

Contact présidentiel !



Ainsi que pouvait le laisser penser la conjoncture politique, le Président MACRON, privé de ses trois Ministres d'Etat, va devoir demander à son Premier Ministre de recomposer un gouvernement, si ce n'est fait à la parution de ce « Contact » ...

Il pourrait en profiter pour siffler une fin de récréation d'autant plus que se profile la Loi de Finances et un budget 2019 délicats.

Les semaines qui viennent nous en diront plus sur son habileté et sa capacité de rebond politique.

Il n'en demeure pas moins que l'horizon économique international, dont nous dépendons étroitement, s'obscurcit et que le budget n'est plus celui qu'on escomptait il y a encore quelques semaines. Le Président n'entame pas une traversée paisible...

Côté collectivités locales, nous bénéficions d'un sursis, car les dispositions budgétaires seront reportées exceptionnellement dans une loi qui sera votée au 1^{er} semestre 2019.

Réforme globale ou ajustement résultant de la suppression de la TH ? difficile à dire.

Le Président que j'ai questionné en aparté sur le sujet à Colombey n'est pas encore fixé. J'en ai néanmoins profité pour lui exposer ma vision des choses, des fois qu'il en retienne quelques éléments !...

Charles GUENÉ
Sénateur de la Haute-Marne

Nous contacter

Permanence de Charles Guené

3 boulevard Barotte
52000 CHAUMONT

Tél : 03.25.31.90.50

Mail : charlesguene@wanadoo.fr

Blog : www.charlesguene.fr

UNE RENTRÉE NATIONALE ET INTERNATIONALE

La rentrée rime généralement avec ressourcement et réflexion avant d'entamer l'examen du budget et l'année parlementaire.

Le 11 septembre à Honfleur, réunion de Groupe des sénateurs « Les Républicains ». Au menu : stratégie sur les principaux sujets et textes qui nous seront proposés, autour d'un intervenant de renom, l'éminent politologue Pascal PERRINEAU.



A Honfleur, avec le Groupe des sénateurs LR

Les 21, 22 et 23 septembre à Strasbourg, séminaire de l'Amicale Gaulliste du Sénat que je préside sur le thème « **Les défis de l'Europe** », autour de Gérard LARCHER et quatre intervenants de qualité : S.E. Jean-Baptiste MATTEI, Ambassadeur, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, Fabrice LEGGERI, Directeur de l'agence Frontex de l'Union européenne, le Général de Brigade Jean-Pierre METZ, Sous-chef d'état-major opérations au Corps de Réaction Rapide Européen (EUROCORPS) à Strasbourg, et Anne-Marie Le POURHIET, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Rennes 1.

Une approche des problématiques de l'immigration et de la défense, enjeux cruciaux de l'Europe actuelle, et un débat sans concession sur une nécessaire évolution institutionnelle pour un retour à une véritable démocratie de la « maison Europe ».



Avec Gérard LARCHER, les intervenants et mes collègues D. De LEGGE et J. BIZET

Le 25 septembre au Sénat, rencontre avec l'Ambassadeur de France en Biélorussie, S.E. Didier CANESSE, dans le cadre du groupe d'amitié France – Biélorussie, nouvellement créé au Sénat et que je préside, pour un focus sur l'évolution politique et nos échanges économiques avec ce pays méconnu en France.



S.E. Didier CANESSE

Le 26 septembre au Sénat, à la demande de la Délégation aux Collectivités Territoriales et à la Décentralisation, dont je suis membre, je suis **intervenue auprès du Sous-directeur de l'office du plan et du budget rattaché à la Présidence de la République d'Uruguay, Santiago SOTO**, afin de le renseigner utilement sur l'évolution des collectivités locales en France.



Avec Santiago SOTO

Enfin, le 10 octobre 2018, j'ai été désigné **vice-président de la commission spéciale** chargée d'examiner le projet de loi habilitant le gouvernement à prendre par ordonnance les mesures de préparation du retrait du Royaume-Uni de l'union européenne (**Brexit**).

La commission doit rendre son rapport le 30 octobre prochain, avant l'examen du projet de loi en séance publique le 6 novembre.

1958 – 2018 : A COLOMBEY, 60EME ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DE LA V° REPUBLIQUE

On pourrait voir dans cette date du 4 octobre 2018 le simple anniversaire d'une promulgation qui suscite quelques déplacements et discours çà et là, et autres mondanités assorties de petits fours, voire même l'occasion de demander - et d'obtenir - l'abandon de la suppression de quatre trésoreries dans un obscur département rural ?... (au demeurant, département qui nous est très cher, et résultat obtenu et arraché de haute lutte par une présidente d'association des maires d'une grande pugnacité et d'une détermination que rien n'arrête !...)



Une nouvelle présidence dynamique à l'AMF 52, A-M. NEDELEC, interpellant le Président MACRON...

Il reste essentiel, cependant, que chacun se souvienne que, jusqu'en 1958 les gouvernements ne tenaient que quelques mois, que le budget était voté et préparé directement par les parlementaires et ce dans une joyeuse confusion, et que la République ne pouvait faire face à une décolonisation délicate dans un contexte international tendu de guerre froide, ni faire prendre au pays la voie du progrès auquel il aspirait.

Une vie politique révolutionnée

Le texte, élaboré par le Général avec quelques rédacteurs avisés et de génie, allait révolutionner notre vie politique et permettre le sursaut de notre pays, tout en lui donnant la faculté de s'adapter aux évolutions de la société, particulièrement celles que nous avons connu durant les dernières décennies...

Il collait surtout à la psychologie et au tempérament de notre peuple.

En répondant à son bonapartisme latent, tout en le protégeant de ses accès d'humeur, le parlementarisme rationalisé allait donner à la France les institutions qu'elle attendait depuis des lustres, ainsi que l'ont prouvé les différentes cohabitations.

Se garder de toute évolution hâtive...

Progressivement, les réformes constitutionnelles ont redonné du pouvoir au Parlement, mais on sent que l'époque et l'immédiateté et, surtout, les difficultés budgétaires, tendent à une recentralisation des pouvoirs présidentiels.

Ce n'est pas nécessairement une bonne idée, car la médiatisation des événements et les difficultés du moment ont tendance à favoriser les populismes et à exacerber singularités et communautarismes.

Aussi, faut-il sans doute se garder de toute évolution hâtive en la matière, et ne toucher à nos institutions que d'une main tremblante, ainsi que l'a dit le sage...

Constitutionnellement vôtre,
Charles Guené



Photo souvenir autour du Président MACRON, devant le Mémorial Charles de GAULLE

CONGRES DES MAIRES DE LA HAUTE-MARNE



Le 6 octobre 2018, des adieux touchants à la scène de Nogent, et aux élus de terrain que vous êtes !

Merci à tous, mais je reste à vos côtés..., comme en témoigne la suite !

LE STATUT DE L'ELU :

La délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation présente ses six rapports

Le 11 octobre dernier, la Délégation aux Collectivités Territoriales et à la Décentralisation du Sénat, dont je suis vice-président, vient de présenter la synthèse de ses travaux sur les conditions d'exercice des mandats locaux, en présence du Président LARCHER.

J'ai été chargé de rédiger le volet fiscal, et j'adresserai ce rapport à chaque maire de la Haute-Marne dans quelques jours.

En attendant, vous pouvez consulter la note de synthèse globale que je joins à l'envoi de ce Contact Territoire.

Par ailleurs, et pour votre complète information, les 6 rapports sont consultables in extenso et téléchargeables via mon blog www.charlesguene.fr

Bonne lecture !



Paris, salons de Boffrand, le 11 octobre 2018